

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 5

Artikel: Appartements modernes
Autor: Guex, Benjamin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225677>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÛ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne

Nous avisons les personnes qui ont reçu LE CONTEUR depuis quelques semaines, à l'essai, que nous prendrons l'abonnement en remboursement pour le 8 février.

N'oubliez pas que vous pouvez payer votre abonnement en versant la somme de 6 francs au compte de chèques postaux II. 1160.



A L'ÉCOULA AO VILHIO TEIMPS

EOT parâi, du lo teimps iô on allâve à l'écoula lè z'affère l'ant bin tsandzi. Et principalameint po lè régent po apprendre ai boubo à l'ao recordâ. Lè revâyo on-cora cliâo petit mousse de la petite écoula, avoué l'ao grôche choqe, l'ao metanne, l'ao bounet avau lè z'orolhie, l'ao mitte ai bré, l'ao tsausse de flutaine ao de grisette et l'ao petit moultou. Lè revâyo que terivant on bocon la leinga, lo lèsepote (index) dein la narena (narine), à guegnî l'ao palette (abécédair) ein atteindeint lo régent et ein brameint, lè zon b-a-ba, c-a-ca, d-a-da, f-a-fa, lè z'autro : ba, be, bi, bo, bu ; ca, ce, ci, co, cu ; da, de, di, do, du. Lè pllie suti ein étant dza à : Pa-pa po-se mi-mi sur le mur de la cu-re. Et pu aprî, on s'asseÿve à dere à la recouletta : re-cu la de mur le sur mi-mi se-po pa-pa. Quand on ein étâi que, on étâi bon.

Lo pllie d'écoulo l'etâi lo livret, lo doû iâdzo doû. Adan, po pouâi lo sè betâ dein la tita, lo régent pregnâi onze petiout et petiôte, lè z'aligive contre la mouraille et desâi ao premi, on du (dur) de tita :

— Tè, te derî : 2 fois o font o, et sarâ tot.

A l'autro, on bocon mè suti :

— Tè, te derî : 2 fois i font 2.

Lo troisième, dza mé dègremelhî l'avâi : 2 fois 2 font 4. Et dinse tant qu'à cliî que vayâi lo pllie bî que dèvessâi dere po son compto : 2 fois 10 font 20.

Tsacôn l'avâi sa pancarta, rein que olliaque, qu'on raissive on bocon dein noutra tita. Quand lo régent no desâi : Hue ! faillâi no vère parti. Tsacôn tè dèbliottâve à son tor son bet, du lo premi : deux fois zère font zère, tant qu'ao derâi, lo 2 fois 10 font 20. A cliî que pouâve dere son ronnâdzo lo pllie rido et bramâ lo pllie fè (fort) ! Mâ, faillâi pas no tsandzi de plliece ao bin tot étâi fotu.

L'etâi dâo mîmo à la grante écoula po lè dhî coumandameint. On ein avâi tsacôn ion : Lè pe gnagnou cliâo que n'avant que dâotrâi parole quemet : Tu ne déroberas point ou : Tu ne tueras point. Lè grand, cliâo que l'arant pu recordâ lo régent, tant l'étant suti, l'ao faillâi dèbliottâ lo quatrième coumandameint, que l'ein a onna pucheinta vouarba, du : Souviens-toi du jour du repos, tant qu'à ni ton père, ni ta mère, ni ton bœuf, ni ton âne, po botsî à sanctifié. Lo derrâi l'avâi lo Sommaire de toute la loi.

On fasâi tot parâ po la prêtre, le Notre Père. Ein avâi ion que desâi adî, et rein que li, Notre Père qui es aux cieus, l'autro Ton nom soit sanctifié, et dinse tant qu'à la fin. L'etâi biô, vo dio et nion ne quelhîve.

Mîmameint on coup l'inspetteu l'etâi vègnâi po vère cein qu'on pouâve l'ao recordâ. Lo régent, po l'ao montrâ, no z'avâi met vè la mouraille, et pu via po lo livret, que d'è zu riche-raque. Po fini, l'ao faliu dere la prêtre. On pllièzi vo dio !

Seulameint, aprî, l'inspetteu va vè cliî que l'avâi coumeincî la premiè pancarta et l'ao dit dinse :

— Dis-moi, mon petit, pourquoi as-tu commencé la prière par : Ton nom soit sanctifié ?

Lo mousse l'ao repondu :

— C'est ma phrase. Notre Père qui es aux cieus n'est pas là aujourd'hui.

Marc à Louis.

UNE BERNOISE QUI VEUT REDEVENIR VAUDOISE

L'AN mille sept cent quatre vingt dix huit et le jeudi vingt deuxième février après midi, lisons-nous dans un vieux document, est comparue Emilie Manuel, veuve de Louis Rodolphe Jenner ; Laquelle de sa libre et franche volonté et sous l'autorisation des citoyens Henry De Mierres conseiller, Henry Loup Haut Forêtier et Ferdinand Loup, ses proches parents, a déclaré qu'étant issue d'Emilie Bois (?) aussi bourgeoise d'Yverdon, et ayant la majeure partie de sa famille dans cette ville où elle est née et où elle a passé une grande partie de sa vie, Elle désire pouvoir continuer à y vivre ; tellement que pour prouver son vray attachement pour le pays de Vaud, elle renonce dès à présent et pour toujours à sa bourgeoisie de Berne ; promettant de s'acquitter de tous les devoirs d'une bonne citoyenne vaudoise : priant le citoyen Auberjonois Député pour la ville d'Yverdon à l'Assemblée provisoire de Lausanne, de vouloir bien présenter et faire agréer cette déclaration à la dite Assemblée provisoire du Pays de Vaud, afin qu'elle soit enregistrée où il conviendra et rendue publique : fait et passé à Yverdon en présence des citoyens François-Louis Boulet et Abram Betens, témoins habitant en cette ville, qui ont signé la présente avec les comparans et moi notaire.

(Suivent les signatures.)

APPARTEMENTS MODERNES

MAINTEANT, on a trouvé la bonne formule. Comme les vagues de froid, elle nous est venue d'Amérique. Elle s'est fortement implantée dans le cerveau des architectes. Et l'on commence à en voir les réalisations, dans les terrains vagues, s'installant en bordure des grandes avenues, prenant toute la place, tout le soleil, toute la vue.

Jusqu'alors, on faisait neuf en respectant les vieilles traditions. On avait une conception autre de la vie... du bonheur. On tenait avant toute chose « à se sentir chez soi », à pouvoir soi-même cultiver ses choux, à bricoler le samedi après-midi, en tablier vert !! Etre propriétaire sans locataires. Comme une garantie de stabilité au milieu des choses qui passent, qui changent, qui disparaissent.

On construisait avec amour.

On cherchait le confortable plutôt que le confort. Un foyer solide, au propre et au figuré. La maison n'était pas encore devenue immeuble. Elle était comme le but de la vie, du travail, pour ceux qui ne la recevaient pas chaude encore, de leurs parents. C'était œuvre lente et mûrement réfléchie, comme tout ce qu'on faisait à cette époque. Il fallait quelque chose qui dure. On y pensait la journée ; le soir, les coudes sur la lourde table de bois dur, on traçait des plans. On choisissait le terrain, longuement, posément, en gens pas pressés ! et le dimanche, on allait le voir. On le foulait en tous sens, on s'orientait. Et, à l'heure de midi, assis dans l'herbe, on prenait le premier repas, un peu ému, comme si ce fut une cérémonie religieuse. Sur la route, les promeneurs se disaient (à cause du grand écriteau : Terrain à bâtir) :

— Tiens ! En voilà qui vont construire ici...

Et ainsi, chaque dimanche, le père disait :

— Allons ! venez, les petits, on va voir le terrain !

Les sœurs installaient leurs poupées sur les talus de terre, en plein soleil, les frères faisaient « knie » sur les premiers pans de mur.

Mais maintenant, on a trouvé la bonne formule. On ne construit plus sa maison. On veut le confort. Toujours plus de confort. Quelque chose de petit, le plus-petit possible. Une seule pièce. Parce qu'on est seul, ou plutôt parce qu'on aime être seul, indépendant, libre de faire à la minute ce qui nous plaît : se baigner, manger ou dormir, sans qu'on ait à compter avec les goûts de quelqu'un d'autre. Sans qu'on soit limité par une autre présence. Alors, on laisse le soin d'organiser le confort aux professionnels. Et on loue son appartement sur un plan (comme pour une place de spectacle). On ne s'occupe de rien. Le gérant vous fournit l'eau chaude, la musique, le froid, le chaud et... le concierge. Vous entrez chez vous comme dans un cinéma. Votre fauteuil vous attend dans une atmosphère à la température dosée mécaniquement. A gauche le dévaloir, à droite la cuisine, en face la baignoire. Toutefois, cette différence avec le cinéma qu'il est devenu sonore, tandis que votre appartement est garanti à l'insonorité !

Mais ceci, c'est le dernier cri, avec le froid central ! Il paraît même qu'un Américain aurait trouvé mieux encore. C'est l'appareil « anti-cancans » qu'on visse sur les montants de la porte d'entrée ! Chacun, moyennant un modeste supplément, peut le faire poser chez lui... mais ça fait jaser les gens ! Une fois ce tout dernier inconvénient supprimé, on se sentira tout à fait chez soi, tout à fait seul, plus que de l'isolement, de l'isolation ! Parce que, n'est-ce pas, c'est bien cela la nature de l'homme !! Avec le confort, bien entendu. Et, le bail terminé, on s'en va ailleurs, appelé par de nouveaux perfectionnements. Dans des maisons... (non pardon !) dans des immeubles toujours plus énormes, plus rationnels, plus impersonnels...

Parce que maintenant, on a trouvé la bonne formule : une maison... c'est une machine à habiter !

Ne seront plus qu'au fond des campagnes... Maisons d'autrefois, témoins d'un autre âge Portant enfouies au fond du feuillage Tant de chers souvenirs des anciennes saisons !

Renj. Guex.